



Institut d'Accompagnement des Carrières
Diplomatiques et Internationales (IACDI)

Académie de Diplomatie et Relations
Internationales (ADRI)



Travail Personnel de Recherche (TPR)

Dans le cadre de l'obtention du Certificat de Capacités en

DIPLOMATIE ET ACTION HUMANITAIRE (CC-DAH)

Thème : Protection humanitaire et souveraineté dans les pays de l'AES : quelles adaptations des acteurs humanitaires face aux orientations politiques et sécuritaires ?

Présenté par : **Mme DEME/COULIDIATI Antoinette Nadine**

Promotion: 2026

Table des matières

DÉDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	iv
LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES	v
RÉSUMÉ ET MOTS-CLÉS	vi
ABSTRACT	vi
INTRODUCTION	1
I. CHAPITRE I : CADRE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE	4
1.1. Revue de littérature	4
1.2. Définition des principaux concepts.....	5
1.3. Environnement de la recherche	6
II. CHAPITRE II : CADRE EMPIRIQUE	8
2.1. Méthodologie de recherche	8
2.2. Analyse et discussion des résultats	10
2.2.1. HS1 : L’affirmation de la souveraineté et la reconfiguration du contrôle de l’action humanitaire	10
2.2.2. HS2 :État et acteurs humanitaires : vers une nouvelle dynamique de coordination	12
2.2.3. HS3 :La localisation au service d’une protection humanitaire renforcée	14
CONCLUSION	15
BIBLIOGRAPHIE	vii
ANNEXES	x

DÉDICACE

Je dédie ce travail :

À mon époux, à mes enfants et à ma famille.

REMERCIEMENTS

Au terme de cette formation spécialisée en diplomatie humanitaire, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes qui n'ont ménagé aucun effort et qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de cette ambition qui m'était chère.

Je remercie spécialement :

- **Monsieur le Directeur Général de l'IACDI** et le personnel de l'administration pour la coordination de cette certification ;
- **Les formateurs** pour la qualité de leur communication et le partage de leur expertise ;
- **Les impétrants de ma promotion 2026**, pour leur esprit de solidarité, la richesse de leurs expériences et les échanges constructifs dans une ambiance conviviale ;
- **Mes collaborateurs humanitaires** pour leur soutien et leur accompagnement tout au long de cette formation ;
- **Mes parents et mes amis**, qui m'ont motivée et encouragée pour cette certification.

À toutes et à tous, je vous adresse mes sincères remerciements. Que ce travail soit le témoignage de ma reconnaissance pour votre soutien, votre confiance et votre précieuse contribution à cette réussite.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Sigle/Acronyme	Signification complète
ADRI	Académie de Diplomatie et Relations Internationales
AES	Alliance des États du Sahel
CC-DAH	Certificat de Capacités en Diplomatie et Action Humanitaire
CONASUR	Conseil National de Secours d’Urgence et de Réhabilitation
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
DIH	Droit International Humanitaire
FONGIH	Forum des ONG Internationales Humanitaires
IACDI	Institut d’Accompagnement des Carrières Diplomatiques et Internationales
IASC	Inter-Agency Standing Committee
KoBoToolbox	Plateforme technologique de collecte de données
MFS	Ministère de la Famille et de la Solidarité
OCHA	Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies
OIREN	ONG Internationales REprésentées au Niger
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PRH	Plan de Réponse Humanitaire
SPONG	Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

<i>Tableau 1:Appréciation des nouvelles orientations.....</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 2:L'impact des orientations sur la coordination.....</i>	<i>12</i>
<i>Tableau 3:La localisation de l'aide améliore la protection.....</i>	<i>14</i>
<i>Tableau 4:L'amélioration de l'accès aux services humanitaires</i>	<i>14</i>
<i>Graphique 1:Appréciation du niveau de contrôle de l'État</i>	<i>11</i>
<i>Graphique 2:Adaptation du mode d 'intervention</i>	<i>13</i>

RÉSUMÉ ET MOTS-CLÉS

Cette étude analyse les adaptations des acteurs humanitaires face aux nouvelles orientations politiques et sécuritaires dans les pays de la Confédération des États du Sahel (AES). Fondée sur une revue documentaire et une enquête auprès de 70 professionnels au Burkina Faso, au Mali et au Niger, elle montre que le renforcement de la souveraineté des États a conduit les organisations humanitaires à renforcer leur coordination avec les autorités, à développer des partenariats nationaux et à promouvoir la localisation de l'aide. Malgré les défis liés à l'insécurité, aux contraintes administratives et au financement, ces adaptations ont permis de préserver l'accès des populations aux services humanitaires et d'améliorer la gouvernance du secteur. L'étude conclut qu'une action humanitaire efficace dans l'espace AES repose sur un équilibre entre le respect de la souveraineté des États, les principes humanitaires et le renforcement des capacités des acteurs nationaux.

Mots-clés : protection humanitaire ; souveraineté ; localisation de l'aide ; adaptation des acteurs humanitaires ; orientation politiques et sécuritaires.

ABSTRACT

This study analyzes how humanitarian actors have adapted to new political and security policies in the countries of the Confederation of Sahel States (AES). Based on a literature review and a survey of 70 professionals in Burkina Faso, Mali, and Niger, it shows that the strengthening of state sovereignty has led humanitarian organizations to enhance their coordination with authorities, develop national partnerships, and promote the localization of aid. Despite challenges related to insecurity, administrative constraints, and funding, these adaptations have helped preserve populations' access to humanitarian services and improve governance in the sector. The study concludes that effective humanitarian action within the AES region depends on striking a balance between respect for state sovereignty, humanitarian principles, and capacity-building for national actors.

Keywords: Humanitarian protection, sovereignty, localization of aid, adaptation of humanitarian actors, political and security guidelines.

INTRODUCTION

Contexte et Justification de la recherche

Depuis plus d'une décennie, le Burkina Faso, le Mali et le Niger font face à une détérioration continue de leur environnement sécuritaire, marquée par la multiplication des attaques terroristes et des conflits. Cette situation a engendré une crise humanitaire multidimensionnelle marquée par des déplacements massifs de populations et une augmentation des besoins humanitaires, conduisant les acteurs humanitaires à intensifier leurs interventions.

Parallèlement à cette crise, les trois pays ont connu des transformations politiques avec la création de l'Alliance des États du Sahel (AES) en septembre 2023, évoluée en Confédération des États du Sahel le 6 juillet 2024. Cette évolution traduit la volonté des trois États de coordonner leur réponse aux défis sécuritaires, de renforcer leur souveraineté et de redéfinir leurs partenariats internationaux dans un contexte intervient paradoxe où l'abondance des ressources naturelles et le dynamisme démographique contrastent avec la persistance des défis liés à la sécurité, à la gouvernance et au développement.

De nouvelles orientations politiques redéfinissent le cadre d'intervention des acteurs humanitaires, qui doivent adapter leurs stratégies et leurs mécanismes de coordination à un contexte où les États jouent un rôle plus affirmé dans la gouvernance de l'action humanitaire. Dans ce contexte, l'enjeu est de concilier le respect de la souveraineté des États avec les principes fondamentaux de l'action humanitaire : humanité, neutralité, impartialité et indépendance. L'analyse de ces orientations est donc indispensable pour comprendre les nouvelles formes de gouvernance humanitaire qui émergent dans l'espace de la Confédération des États du Sahel.

But de la recherche

Cette recherche vise à analyser les adaptations des acteurs humanitaires aux nouvelles orientations politiques et sécuritaires dans les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES). Elle cherche à comprendre comment ces acteurs maintiennent une protection humanitaire efficace et conforme aux principes humanitaires, tout en respectant la souveraineté des États. La recherche ambitionne mettre également en évidence les principales stratégies d'adaptation mises en œuvre et leurs effets sur les interventions, afin d'identifier des pistes d'amélioration pour renforcer l'efficacité de l'action humanitaire.

Problématique

L'action humanitaire repose sur des principes reconnus, qui visent à protéger la vie, la dignité et les droits des personnes touchées par les crises. Sa mise en œuvre dépend fortement des contextes politiques, institutionnels et sécuritaires où elle se déploie.

Dans les pays de la Confédération des États du Sahel, les nouvelles orientations politiques se concentrent sur un contrôle des politiques publiques, une supervision accrue des interventions et une refonte des partenariats internationaux. Cette tendance constitue un point de basculement pour l'aide humanitaire, incitant les organisations à modifier leurs stratégies aux plans institutionnel, diplomatique et opérationnel.

Face à cette situation, une question principale se pose : **Comment les acteurs humanitaires s'adaptent-ils aux nouvelles orientations politiques et sécuritaires dans les pays de l'AES ?**

De cette question principale découlent trois questions de recherche secondaires :

- Quelles sont les principales orientations politiques et sécuritaires adoptées par les pays de l'AES qui influencent la protection humanitaire ?
- Quelles stratégies les acteurs humanitaires développent-ils pour s'adapter aux nouvelles orientations politiques et sécuritaires ?
- Quels sont les effets de ces adaptations sur la protection des populations ?

Pour répondre à cette problématique, l'objectif général de la recherche est **d'analyser les adaptations stratégiques, opérationnelles et institutionnelles des acteurs humanitaires face aux nouvelles orientations politiques et sécuritaires dans les pays de l'AES.**

Cet objectif général se décline en trois objectifs spécifiques :

- **OS1** : Examiner les orientations politiques et sécuritaires adoptées par les pays de l'AES qui influent sur les interventions humanitaires ;
- **OS2** : Analyser les mécanismes et les stratégies d'adaptation mis en œuvre par les acteurs humanitaires pour maintenir leur présence et poursuivre leurs actions ;
- **OS3** : Évaluer les conséquences de ces adaptations sur l'accès, la qualité et l'efficacité de la protection humanitaire.

Des hypothèses de recherche sont formulées pour répondre à ces questions avec une hypothèse générale : la souveraineté prônée par les pays de l'AES conduit les acteurs humanitaires à transformer leurs modes d'intervention et à renforcer leur ancrage local. De Cette hypothèse générale découlent trois hypothèses secondaires (HS) qui sont :

- ✓ HS1 : les politiques souverainistes renforcent le contrôle étatique sur les interventions humanitaires ;
- ✓ HS2 : les nouvelles orientations politiques et sécuritaires conduisent les acteurs humanitaires à renforcer leurs mécanismes de coordination avec les autorités nationales ;
- ✓ HS3 : les stratégies d'adaptation développées par les acteurs humanitaires favorisent une localisation de l'aide et renforcent l'efficacité de la protection des populations affectées.

Cette recherche est organisée en deux chapitres. Le premier présente le cadre théorique et le second expose la méthodologie, les résultats, leur analyse et discussion.

I. CHAPITRE I : CADRE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE

Ce chapitre présente la revue de littérature, les concepts clés et l'environnement de la recherche.

1.1.Revue de littérature

La revue de la littérature sur la recherche offre l'opportunité d'effectuer un examen de ce qui a déjà été réalisé concernant le thème de recherche. Des lectures ont été faites sur des rapports des clusters, du SPONG, du FONGIH, de l'OIREN, des Nations Unies, des textes de lois, des Plans de Réponse Humanitaire (PRH) de 2022 à 2026, des publications de recherche spécialisées ainsi que la consultation de sites.

La protection humanitaire, est un des piliers de l'action humanitaire à l'échelle mondiale. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) la définit comme tout ce qui vise à empêcher ou stopper les violations des droits des gens touchés par les conflits, les catastrophes ou la violence, en s'appuyant sur le droit international humanitaire (DIH), les droits de l'homme et le droit des réfugiés. L'Inter-Agency Standing Committee (IASC) précise que la protection doit être une responsabilité transversale, intégrée dans toutes les interventions.

Aussi, elle inclut la prévention des risques, le plaidoyer, la réduction de la vulnérabilité, le renforcement des capacités locales et la promotion des droits fondamentaux. **Hugo Slim (2021)** met l'accent sur l'aspect éthique, tandis que **Rony Brauman (2006)** rappelle qu'il faut toujours trouver un équilibre entre ce qui est moral, la neutralité et l'efficacité sur le terrain.

La souveraineté, est un concept clé dans les relations internationales. **Stephen Krasner (1999)** montre que c'est à la fois un principe juridique, une réalité politique et un outil stratégique que les États utilisent pour affirmer leur autonomie dans un monde en constante recomposition.

Bertrand Badie (2014), lui, souligne que la souveraineté moderne ne peut plus être vue comme un pouvoir absolu de l'État, mais plutôt comme une capacité à négocier sa place dans un système international de plus en plus interconnecté.

Les travaux de **Larry Minear**, Hugo Slim et d'autres montrent que la diplomatie humanitaire devient de plus en plus importante dans les conflits complexes, où l'accès dépend fortement de la qualité des relations avec les autorités, les communautés et les autres acteurs.

Plusieurs articles, rapports et analyses géopolitiques montrent une transformation profonde des politiques publiques en matière de sécurité, gouvernance et relations internationales. Ces orientations reposent sur le renforcement de la souveraineté nationale, la diversification des

partenariats stratégiques, le développement des capacités locales et un contrôle accru des interventions extérieures.

1.2.Définition des principaux concepts

Cette partie permet de définir les concepts clés afin d'assurer une harmonie de la compréhension. Dans cette recherche, la réflexion s'articule autour de cinq concept clés : la protection humanitaire, la souveraineté, la localisation de l'aide, l'adaptation des acteurs humanitaires, ainsi que les orientations politiques et sécuritaires.

Protection humanitaire : regroupe toutes les actions qui visent à garantir le respect des droits fondamentaux des personnes touchées par des conflits armés, des catastrophes naturelles ou d'autres crises, en suivant les règles du droit international humanitaire, du droit international des droits de l'homme et du droit des réfugiés ;

Souveraineté : selon le droit international représente la capacité d'un État à exercer une autorité exclusive sur son territoire, sa population et ses institutions, sans ingérence extérieure. Dans cette étude, la souveraineté est définie comme la capacité des États membres de l'AES à définir, encadrer et orienter les interventions humanitaires sur leur territoire en fonction de leurs priorités nationales ;

Localisation de l'aide : La localisation de l'aide est devenue un axe majeur du système humanitaire international depuis le Sommet mondial sur l'action humanitaire de 2016 et les engagements du Grand Bargain. Dans cette recherche, elle désigne le processus visant à renforcer la participation, le leadership et les capacités des institutions nationales, des organisations locales et des communautés pour accroître la pertinence, l'efficacité et la durabilité des interventions ;

L'adaptation des acteurs humanitaires désigne l'ensemble des changements institutionnels, stratégiques et opérationnels entrepris par les organisations humanitaires intervenant dans l'espace AES pour préserver leur accès aux populations affectées et maintenir une assistance conforme aux principes humanitaires face aux nouvelles orientations politiques et sécuritaires ;

Orientations politiques et sécuritaires : Englobe les nouvelles politiques publiques, les stratégies nationales de sécurité et les choix institutionnels influençant l'espace humanitaire.

Les concepts présentés sont étroitement liés et structurent l'analyse de cette recherche. La souveraineté des États de l'AES influence la façon dont la protection humanitaire est réalisée et les formes de l'action humanitaire que les organisations déploient. La recherche analysera donc les interactions entre ces concepts pour mieux comprendre les transformations actuelles de l'action humanitaire dans les pays de la Confédération des États du Sahel.

1.3. Environnement de la recherche

Cette partie présente le cadre spatio-temporel, les fondements politiques, juridiques, institutionnels, et stratégiques, ainsi que les fondements humanitaires et sécuritaires de la recherche.

Cadre spatio-temporel

Ce travail est réalisé au Burkina Faso, au Niger et au Mali dans le contexte de l'Alliance des États du Sahel (AES). Ce choix s'explique par l'évolution des transformations politiques, institutionnelles, sécuritaires et humanitaires observées dans ces pays et leurs effets sur la gouvernance, la coordination et la mise en œuvre de l'action humanitaire.

Sur le plan temporel, la recherche couvre **la période de 2022-2026**, marquée par des changements majeurs notamment la création et la consolidation de l'AES ainsi que la réorientation des relations avec les partenaires techniques, financiers et humanitaires. Cette période permet d'analyser l'évolution de la mobilisation des ressources, des stratégies des partenaires et des mécanismes de réponse aux besoins des populations affectées, tout en mettant en évidence les défis liés au financement et à la gouvernance de l'action humanitaire dans un contexte régional caractérisé par la persistance des crises sécuritaires et humanitaires.

Fondements politiques

Depuis 2022, ces pays connaissent une période marquée par l'affirmation de leur souveraineté, la refonte de leurs partenariats internationaux et une nouvelle approche de la gouvernance de l'action humanitaire. Les nouvelles orientations politiques et sécuritaire adoptées par dans l'espace AES sont des mesures pour renforcer la souveraineté nationale, la coopération avec les partenaires internationaux. Ces mesures influencent les conditions d'intervention des organisations humanitaires. Les autorités nationales, elles, ont pris un rôle bien plus actif pour coordonner davantage les interventions et s'assurer de leur alignement aux priorités national.

Fondements juridiques

Le cadre juridique de cette recherche repose sur le droit international humanitaire (**DIH**), les droits humains et les principaux instruments africains de protection des populations, notamment les **Conventions de Genève de 1949 et leurs Protocoles additionnels** ainsi que la **Charte africaine des droits de l'homme et des peuples**. Il s'appuie également sur les **textes de l'AES**, notamment la Charte du Liptako-Gourma de 2023 et le Traité portant création de la Confédération des États du Sahel de 2024, ainsi que sur les législations nationales encadrant les associations et les ONG.

Aussi, la recherche se situe à l'intersection de la souveraineté des États, des normes humanitaires et du cadre juridique de l'action humanitaire.

Fondements institutionnels et stratégiques

Le fondement institutionnel et stratégique de cette recherche met l'accent sur le renforcement progressif du rôle des États dans la coordination et la gouvernance de l'action humanitaire au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Dans les trois pays, les structures nationales, les ministères compétents en matière de protection sociale et civile ainsi que les mécanismes de gestion des crises, notamment le CONASUR, jouent un rôle croissant dans la planification, la coordination et le suivi des interventions humanitaires, en collaboration avec les ONG, les agences des Nations Unies, la Croix-Rouge et les autres partenaires.

Cette évolution est liée à l'affirmation de la souveraineté nationale, à la volonté d'aligner davantage l'aide sur les priorités des États et au renforcement du contrôle des interventions. La recherche s'intéresse ainsi à l'équilibre entre leadership étatique, efficacité de l'aide et respect des principes humanitaires.

Fondements humanitaires et sécuritaires

Le fondement humanitaire et sécuritaire de cette recherche se focalise sur la persistance des besoins humanitaires au Burkina Faso, au Mali et au Niger, liés notamment aux conflits armés, aux déplacements forcés, à l'insécurité alimentaire, aux difficultés d'accès aux services sociaux de base et aux contraintes d'accès humanitaire. Dans ce contexte, l'enjeu porte non seulement sur la mobilisation et la fourniture de l'aide, mais également sur les conditions d'accès, les modalités de coordination et le respect des principes humanitaires.

Sur le plan sécuritaire, les interventions se déroulent dans un environnement caractérisé par la présence de groupes armés, les restrictions de mouvements, les risques d'enlèvement et les attaques contre les infrastructures. Cette situation conduit les organisations humanitaires à adapter leurs stratégies d'intervention et de gestion des risques, notamment par le renforcement de la coordination avec les autorités et les communautés, le recours aux acteurs locaux. Ainsi, les dimensions humanitaire et sécuritaire sont essentielles pour comprendre les contraintes et les opportunités de l'action humanitaire dans l'espace AES.

II. CHAPITRE II : CADRE EMPIRIQUE

Ce chapitre détaille la méthodologie de recherche adoptée, incluant l'approche méthodologique, les procédures de collecte et de traitement des données, ainsi que les outils d'analyse et de validation utilisés. Il garantit la rigueur scientifique de la démarche empirique.

2.1.Méthodologie de recherche

Pour mener cette recherche, deux approches complémentaires ont été combiné : d'un côté, une analyse de la documentation, et de l'autre, une enquête de terrain. Ce croisement a permis de rapprocher le contenu des publications scientifiques et institutionnelles des réalités vécues par les acteurs humanitaires présents au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Les données ont été réunies à partir de deux sources principales :

La première s'appuie sur une revue documentaire consacrée aux principes humanitaires, à la souveraineté des États, à la localisation de l'aide, à la diplomatie humanitaire, ainsi qu'aux évolutions politiques et sécuritaires récentes dans les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES). Aussi, ont été consultés des ouvrages scientifiques, des rapports des Nations Unies, du CICR, de l'IASC, du SPONG, du FONGIH, de l'OIREN, les Plans de Réponse Humanitaire (2022-2026), sans oublier des textes législatifs et réglementaires.

La deuxième source repose sur une enquête quantitative menée à l'aide d'un questionnaire structuré construit sur KoBoToolbox. Élaboré à partir des objectifs de recherche, il comportait surtout des questions fermées pour recueillir le point de vue des acteurs humanitaires, ainsi que quelques questions ouvertes afin d'obtenir des explications plus nuancées. Avant de lancer l'enquête, l'outil a été testé auprès d'un petit groupe de professionnels pour vérifier qu'il était clair, pertinent et cohérent.

Le questionnaire a ensuite été diffusé en ligne du 10 au 24 juillet 2026. Le lien a circulé par courriel, WhatsApp, LinkedIn et via plusieurs réseaux professionnels réunissant des acteurs humanitaires actifs au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

La population visée regroupait les professionnels impliqués dans la mise en œuvre, la coordination, le suivi-évaluation ou le financement des interventions humanitaires dans les pays de l'AES.

L'option a été faite sur un échantillonnage raisonné, afin de ne retenir que des personnes ayant une connaissance directe du terrain étudié. Au total, 70 professionnels ont répondu : 52 au Burkina Faso (74,3 %), 10 au Niger (14,3 %) et 8 au Mali (11,4 %).

Les données quantitatives ont été extraites de KoBoToolbox puis traitées dans Microsoft Excel, à l'aide de statistiques descriptives : fréquences, pourcentages, tableaux croisés et graphiques.

Pour les questions ouvertes, il a été procédé à une lecture analytique des réponses, afin d'illustrer et d'enrichir les résultats chiffrés. L'objectif était surtout de repérer les grandes tendances et d'alimenter la discussion, sans prétendre à une analyse qualitative approfondie.

Considérations éthiques

La participation à la recherche était libre et volontaire. Avant de répondre, chaque personne a été informée de la finalité de la recherche. Les réponses ont été recueillies de façon anonyme et traitées de manière confidentielle. Les informations récoltées n'ont été utilisées que dans un cadre académique, dans le respect des règles éthiques en vigueur.

Limites méthodologiques

Cette recherche comporte certaines limites qu'il faut prendre en compte dans l'interprétation des résultats. D'abord, l'échantillon est restreint et repose sur un échantillonnage raisonné, ce qui empêche toute généralisation statistique à l'ensemble des acteurs humanitaires de l'espace AES. Ensuite, les répondants sont en majorité du Burkina Faso, ce qui a pu influencer les résultats globaux. Enfin, les données se fondent sur les perceptions des répondants, avec les biais possibles liés à la subjectivité ou à la désirabilité sociale. Malgré ces réserves, la recherche permet de dégager des tendances utiles sur la manière dont les acteurs humanitaires s'adaptent aux orientations politiques et sécuritaires dans les pays de la Confédération des États du Sahel.

2.2. Analyse et discussion des résultats

Cette partie présente les principaux résultats de l'étude et leur analyse. Elle permet de confronter ces résultats aux objectifs et hypothèses de la recherche, tout en identifiant les principaux défis et opportunités liés aux transformations qui influencent la réponse humanitaire dans les trois pays.

2.2.1. HS1 : L'affirmation de la souveraineté et la reconfiguration du contrôle de l'action humanitaire

L'analyse des données empiriques montre que les orientations politiques et sécuritaires se traduisent par une reconfiguration du cadre humanitaire et un renforcement du contrôle des Etats.

- Une reconfiguration profonde du cadre humanitaire

Tableau 1:Appréciation des nouvelles orientations

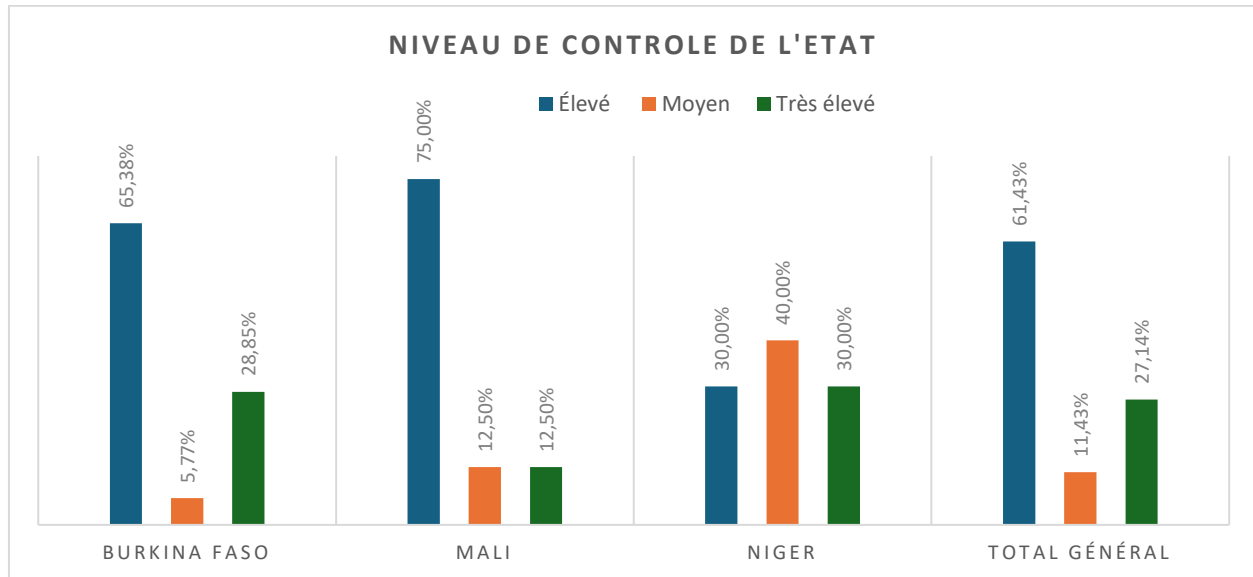
Pays	Oui fortement	Oui modérément	Pas du tout	Peu	Total général
Burkina Faso	61,54%	28,85%	1,92%	7,69%	100,00%
Mali	75,00%	12,50%	12,50%	0,00%	100,00%
Niger	60,00%	30,00%	0,00%	10,00%	100,00%
Total général	62,86%	27,14%	2,86%	7,14%	100,00%

Source : Enquête terrain 10 au 24 Juillet 2026

Les résultats de l'enquête montrent que **90 % des acteurs humanitaires** estiment que les nouvelles orientations politiques des pays de l'AES ont profondément modifié le cadre d'intervention humanitaire. Cette perception, observée dans les trois pays et particulièrement au Mali, traduit la volonté des États de renforcer leur souveraineté et leur rôle dans la gouvernance de l'aide. Cette dynamique se caractérise par un contrôle institutionnel accru, une implication plus importante des administrations publiques dans le suivi des interventions et une exigence renforcée d'alignement des actions humanitaires sur les priorités nationales.

- Le renforcement du contrôle étatique : entre souveraineté et encadrement

Graphique 1:Appréciation du niveau de contrôle de l'État



Source : Enquête terrain 10 au 24 Juillet 2026

L'étude révèle que **89 % des répondants** jugent élevé ou très élevé le niveau de contrôle exercé par l'État sur les interventions humanitaires dans l'espace AES. Cette tendance reflète l'émergence d'une gouvernance humanitaire davantage centrée sur la souveraineté nationale et l'alignement des interventions sur les priorités des États. Selon les commentaires des acteurs institutionnels, ce renforcement du contrôle vise à améliorer la coordination des actions, garantir leur cohérence avec les politiques nationales et mieux encadrer les financements et les mouvements des organisations. Aussi, les acteurs humanitaires soulignent que cette évolution s'accompagne de contraintes opérationnelles, notamment l'alourdissement des procédures administratives, l'augmentation des exigences réglementaires et les retards dans les autorisations.

Ces résultats corroborent l'hypothèse spécifique 1 (HS1), en mettant en évidence une présence accrue des autorités nationales et un contrôle renforcé des opérations humanitaires.

2.2.2. **HS2 : État et acteurs humanitaires : vers une nouvelle dynamique de coordination**

Cette hypothèse examine le renforcement du dialogue, de la concertation et de la collaboration entre ces acteurs. L'analyse des réponses met en évidence une coordination entre les acteurs pour maintenir leur présence et poursuivre leurs actions.

- Une amélioration de la coordination entre Etats et acteurs humanitaires

Tableau 2: L'impact des orientations sur la coordination

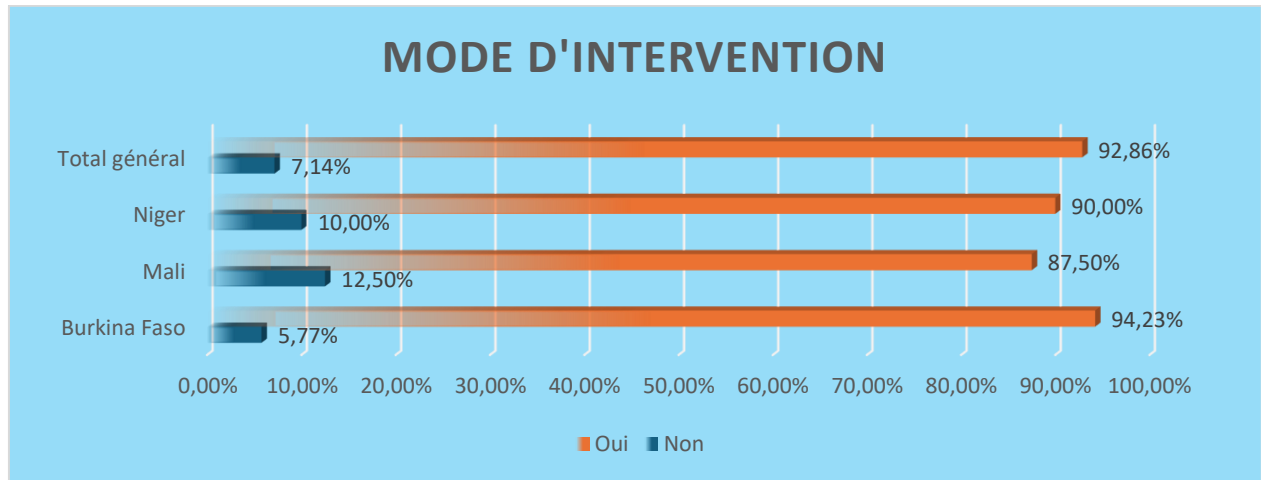
Pays	Non	Oui	Partiellement	Total général
Burkina Faso	1,92%	51,92%	46,15%	100,00%
Mali	0,00%	75,00%	25,00%	100,00%
Niger	0,00%	30,00%	70,00%	100,00%
Total général	1,43%	51,43%	47,14%	100,00%

Source : Enquête terrain 10 au 24 Juillet 2026

Malgré les contraintes observées, les résultats montrent une nette amélioration des relations entre les acteurs humanitaires et les autorités publiques. Près de 99 % des répondants estiment que les nouvelles orientations politiques ont favorisé une meilleure coordination institutionnelle. Les cadres de concertation se sont multipliés et les échanges entre administrations, ONG, agences internationales et collectivités territoriales sont devenus plus réguliers. De même, près de 99 % des participants jugent bonne ou très bonne leur collaboration avec les autorités nationales. Par ailleurs, plus de 95 % considèrent qu'une coordination renforcée entre l'État et les acteurs humanitaires améliore l'efficacité des interventions.

- L'adaptation des organisations humanitaires

Graphique 2: Adaptation du mode d'intervention



Source : Enquête terrain 10 au 24 Juillet 2026

Face aux évolutions du contexte politique et sécuritaire dans l'espace AES, les organisations humanitaires ont fortement adapté leurs modes d'intervention. Plus de 92 % des répondants indiquent avoir ajusté leurs pratiques afin de maintenir l'accès aux populations affectées et de répondre aux nouvelles exigences institutionnelles. Ces adaptations se traduisent par la coordination avec les autorités, l'implication des acteurs nationaux et locaux, le recours à des mécanismes de gestion à distance dans les zones difficile d'accès, ainsi qu'une prise en compte des enjeux sécuritaires et des priorités nationales dans la conception des projets.

Hypothèse spécifique 2 (HS2) : Les résultats montrent que les nouvelles orientations politiques et sécuritaires ont renforcé la coordination entre les acteurs humanitaires et les autorités nationales. Ces résultats corroborent ainsi l'hypothèse 2, à travers le renforcement de la coordination institutionnelle et le développement d'une collaboration plus étroite entre les organisations humanitaires et les services de l'État.

2.2.3. HS3 :La localisation au service d'une protection humanitaire renforcée

L'analyse révèle que les stratégies d'adaptation donnent une place importante à la localisation.

- Localisation de l'aide humanitaire dans les pays de l'AES

Tableau 3:La localisation de l'aide améliore la protection

Pays	Oui	Pas du tout	Peu	Tout à fait	Total général
Burkina Faso	67,31%	0,00%	9,62%	23,08%	100,00%
Mali	62,50%	0,00%	12,50%	25,00%	100,00%
Niger	60,00%	10,00%	10,00%	20,00%	100,00%
Total général	65,71%	1,43%	10,00%	22,86%	100,00%

Source : Enquête terrain 10 au 24 Juillet 2026

Les résultats montrent que la **localisation de l'aide** constitue l'une des principales adaptations des acteurs humanitaires aux nouvelles orientations politiques dans l'espace AES. L'implication accrue des organisations nationales favorise la conciliation entre souveraineté des États et continuité de l'assistance, grâce à leur proximité avec les communautés et leur connaissance des réalités locales. Plus de 88 % des répondants estiment que cette approche améliore la protection, la pertinence et l'efficacité de l'aide.

- Vers un nouveau modèle de protection humanitaire dans l'AES

Tableau 4:L'amélioration de l'accès aux services humanitaires

Pays	Inchangé	Amélioré	Beaucoup amélioré	Dégradé	Total général
Burkina Faso	19,23%	63,46%	5,77%	11,54%	100,00%
Mali	12,50%	50,00%	25,00%	12,50%	100,00%
Niger	10,00%	70,00%	10,00%	10,00%	100,00%
Total général	17,14%	62,86%	8,57%	11,43%	100,00%

Source : Enquête terrain 10 au 24 Juillet 2026

Les résultats montrent que les adaptations mises en œuvre ont globalement renforcé la protection humanitaire. Plus de 71 % des répondants estiment que l'accès aux services humanitaires s'est amélioré grâce à une meilleure coordination avec les autorités, aux partenariats locaux et à la localisation de l'aide. Ces avancées restent fragiles en raison de l'insécurité, des contraintes administratives et de la baisse des financements.

Hypothèse spécifique 3 (HS3) : Cette hypothèse soutenait que les stratégies d'adaptation favorisent la localisation de l'aide et une meilleure protection des populations. Les résultats indiquent que la localisation est perçue comme un facteur majeur qui renforce l'accès aux populations, la participation des acteurs nationaux et la pertinence des interventions. Ce qui corrobore l'hypothèse 3.

CONCLUSION

Cette recherche visait à analyser l'adaptation des acteurs humanitaires aux nouvelles orientations politiques et sécuritaires dans les pays de l'AES, en mettant l'accent sur le respect de la souveraineté des États et les principes de l'action humanitaire. Les résultats montrent que ces nouvelles orientations ont clairement renforcé le rôle des États dans la gestion de l'action humanitaire.

Ces adaptations ont permis de maintenir l'accès aux services essentiels malgré des défis persistants, tels que l'insécurité, les contraintes administratives et la baisse des financements. Bien que les résultats confirment globalement les hypothèses de recherche, ils doivent être interprétés avec prudence en raison de leur caractère principalement perceptif et des limites de l'échantillon. La recherche ouvre également des perspectives pour des recherches comparatives au sein des pays de l'AES afin de mieux articuler les priorités nationales et les interventions humanitaires.

À la lumière de ces résultats, plusieurs recommandations sont proposées à savoir :

- renforcer la collaboration entre les autorités administratives, les services techniques et les organisations acteurs humanitaires ;
- promouvoir la localisation de l'aide en renforçant les organisations nationales ;
- renforcer les mécanismes de communication, et de partage d'informations entre les différents acteurs
- plaider en faveur de financements plus flexibles et adaptés aux réalités terrain.

Enfin, il serait pertinent d'élargir cette réflexion à travers des études comparatives entre les pays de l'AES, avec des échantillons plus conséquents. Aussi, une analyse plus approfondie pourrait examiner la convergence entre les orientations de l'action humanitaire et les priorités des États de l'AES. Par exemple l'éducation n'est plus souvent considérée comme une intervention life-saving pourtant elle constitue une priorité stratégique pour les pays. Cette situation soulève une question essentielle : quelles adaptations des acteurs humanitaires et des États de l'AES permettraient de mieux concilier les programmes humanitaires et les priorités nationales ?

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages scientifiques

Badie, B. (2014). *Le temps des humiliés : Pathologie des relations internationales*. Paris : Odile Jacob.

Barnett, M., & Weiss, T. G. (Eds.). (2011). *Humanitarianism in Question: Politics, Power, Ethics*. Ithaca, NY: Cornell University Press.

Brauman, R. (2006). *Penser dans l'urgence : Parcours critique d'un humanitaire*. Paris : Seuil.

Krasner, S. D. (1999). *Sovereignty: Organized Hypocrisy*. Princeton, NJ: Princeton University Press.

Minear, L. (2002). *The Humanitarian Enterprise: Dilemmas and Discoveries*. Bloomfield, CT: Kumarian Press.

Ouédraogo, I. (2025). *Communication d'État et souveraineté : Enjeux, construction et gestion stratégique des narratifs*. CC-DRI, Institut d'Accompagnement des Carrières Diplomatiques et Internationales (IACDI).

Slim, H. (2021). *Solferino 21st Century: Warfare, Civilians and Humanitarians in the Twenty-First Century*. London: Hurst Publishers.

Rapports et publications institutionnelles

Alliance des États du Sahel (AES). (2024). *Charte du Liptako-Gourma instituant l'Alliance des États du Sahel*.

Banque mondiale. (2023). *Sahel : Défis de développement, sécurité et résilience*. Washington, DC.

Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). (2022–2026). *Plans de Réponse Humanitaire du Burkina Faso, du Mali et du Niger*.

Cluster Protection Burkina Faso. (2022–2026). *Rapports de situation et documents de coordination humanitaire*.

Comité international de la Croix-Rouge (CICR). (2024). *Les principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*. Genève : CICR.

Comité international de la Croix-Rouge (CICR). (s.d.). *Le droit international humanitaire et les défis des conflits armés contemporains*. Genève : CICR.

CONASUR. (2023). Stratégie nationale de relèvement des personnes déplacées internes et des communautés d'accueil (SNR-PDICA 2023–2027). Ouagadougou.

CONASUR. (2022–2026). Rapports sur la situation humanitaire et la réponse nationale au Burkina Faso.

Confédération des États du Sahel (AES). (2024). Déclaration portant création de la Confédération des États du Sahel.

Development Initiatives. (2023). Global Humanitarian Assistance Report. Bristol.

Forum des ONG Internationales Humanitaires (FONGIH). (2023–2026). Documents de coordination et de plaidoyer humanitaire au Burkina Faso.

Grand Bargain Secretariat. (2023). Annual Independent Report of the Grand Bargain. Genève.

Inter-Agency Standing Committee (IASC). (2022). Principles of Partnership: A Statement of Commitment. Genève.

International Council of Voluntary Agencies (ICVA). (2022). Localization of Humanitarian Action: Perspectives and Challenges. Genève.

Nations Unies. (2016). Grand Bargain: Agenda for Humanity. Genève.

NEAR Network. (2021). The Power of Local: Localization of Humanitarian Action. New York.

Organisation des Nations Unies (ONU). (2016). Sommet mondial sur l'action humanitaire : Rapport du Secrétaire général. New York.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2022). Prévention des crises, gouvernance et résilience dans le Sahel.

Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG). (2023–2026). Rapports et publications sur la contribution des ONG au développement et à l'action humanitaire au Burkina Faso.

Documents officiels des États

Gouvernement du Burkina Faso. (2022–2026). Plans nationaux de réponse humanitaire et documents stratégiques nationaux.

Gouvernement du Mali. (2022–2026). Documents stratégiques relatifs à la sécurité et à l'action humanitaire.

Gouvernement du Niger. (2022–2026). Documents stratégiques relatifs à la gestion des crises humanitaires.

Textes juridiques et normatifs

Convention de Genève. (1949). *Conventions de Genève relatives à la protection des victimes des conflits armés*.

Nations Unies. (1948). *Déclaration universelle des droits de l'homme*.

Organisation de l'Unité Africaine (OUA). (1963). *Acte constitutif de l'Organisation de l'Unité Africaine*.

Sources électroniques

ReliefWeb. *Burkina Faso : Besoins humanitaires et Plan de réponse des partenaires 2026*, consulté le 05/08/2026 ;

ReliefWeb. *Aperçu du financement humanitaire au Niger* consulté le 05/08/2026 ;

Comité international de la Croix-Rouge (CICR). *Niger : Cessation des activités du CICR* consulté le 05/08/2028 ;

ALAOUI M'HAMMDI NEZHA & LARABI JAÏDI, policy center for the new south, Paper Janvier 2026, consulté le 01/08/2026

<https://www.lesahel.org/le-burkina-le-mali-et-le-niger-creent-lalliance-des-etats-/du-sahel-aes-les-trois-pays-prennent-leur-destin-en-main/> consulté le 01/08/2026

<https://reliefweb.int/report/burkina-faso/burkina-faso-besoins-humanitaires-et-plan-de-reponse-des-partenaires-2026>, consulté le 05/08/2026

<https://response.reliefweb.int/fr/niger/aperçu-du-financement-humanitaire>, consulté le 05/08/2026

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des répondants selon le type de structure et le pays

Pays	Burkina Faso	Mali	Niger	Total général
Agence des Nations Unies	3	0	0	3
Autre	2	0	0	2
ONG Internationale	28	8	7	43
ONG Nationale	11	0	0	11
Service de l'État	8	0	3	11
Total général	52	8	10	70

Source : Enquête terrain 10 au 24 Juillet 2026

Annexe 2 : Quelques reformes et orientations de l'AES

Burkina Faso	Niger	Mali
✓ Obligation de domiciliation des fonds ONG à la Banque des Dépôts du Trésor (BDT) ✓ Lois renforçant les obligations administratives et financières ✓ Décret sur les Projets et Programmes (75/25) ✓ Dissolution et suspension massives d'ONG	✓ Suspension automatique des ONG non conformes ✓ Obligation de publication des états financiers au Journal Officiel ✓ Retrait d'agréments pour ONG internationales ✓ Fermeture du CICR	✓ Restriction indirecte de l'espace civique ✓ Pression forte pour la localisation de l'aide ✓ Repositionnement des ONG internationales

Source : Enquête terrain 10 au 24 Juillet 2026

Annexe 3 : Ce qui a changé dans le cadre humanitaire au sein de l'AES

Pays	Principales évolutions observées
Burkina Faso	Contrôle administratif et financier renforcé sur les associations et ONG ; les projets doivent désormais s'aligner sur les priorités nationales ; suivi plus renforcé des interventions
Mali	Coordination resserrée avec les autorités ; l'aide est davantage poussée vers la localisation ; les partenariats avec les ONG internationales ont été revus.
Niger	Exigences réglementaires durcies pour les ONG ; agréments plus strictement contrôlés ; le cadre de coopération avec certains partenaires internationaux a évolué

Source : Synthèse élaborée à partir de la revue documentaire et de l'enquête de terrain (juillet 2026).

Annexe 4 : Questionnaire de collecte des données (version synthétique)

Thème de l'étude : « Protection humanitaire et souveraineté dans les pays de l'AES : comment les acteurs humanitaires s'adaptent-ils aux nouvelles orientations politiques et sécuritaires ? »

I. Informations générales

- * Pays d'intervention
- * Type d'organisation
- * Fonction occupée
- * Ancienneté dans l'action humanitaire

II. Orientations politiques et sécuritaires

1. Est-ce que les nouvelles orientations politiques ont changé votre cadre d'intervention humanitaire ?
2. Quels sont les changements qui impactent le plus votre travail ?
3. Comment percevez-vous le niveau de contrôle exercé par l'État ?
4. Ces orientations facilitent-elles la coordination avec les autorités ?
5. Quelles difficultés rencontrez-vous principalement ?

III. Adaptation des organisations

6. Votre organisation a-t-elle dû ajuster sa façon d'intervenir ?
7. Concrètement, quels ajustements ont été faits ?
8. Comment jugez-vous votre collaboration avec les autorités nationales ?
9. Qu'est-ce qui facilite vos interventions aujourd'hui ?
10. Quels obstacles restent à surmonter ?

IV. Effets sur la protection humanitaire

11. L'accès des populations aux services humanitaires s'est-il amélioré ?
12. Les organisations nationales ont-elles pris plus de place ?
13. Est-ce que la localisation de l'aide renforce la protection des populations ?
14. Quels bénéfices et quelles limites observez-vous concrètement ?

V. Recommandations

15. Quelles recommandations feriez-vous :
 - ✓ aux États membres de l'AES ;
 - ✓ aux ONG nationales ;
 - ✓ aux ONG internationales ;
 - ✓ aux partenaires techniques et financiers ?

Modalités d'administration : Questionnaire structuré diffusé en ligne via KoBoToolbox auprès de 70 professionnels intervenant au Burkina Faso, au Mali et au Niger (du 10 au 24 juillet 2026).